

# Fonds Bernard, Gonda et Emily Vergnes

géré par la Fondation Roi Baudouin

## APPEL À PROJETS

**Accueillir, avant 3 ans, les enfants des familles vulnérables !  
Un défi à relever pour l'accueil de la petite enfance.**

*Une initiative du Fonds Bernard, Gonda et Emily Vergnes, géré par la Fondation Roi Baudouin*

Fréquenter une structure d'accueil de qualité dès le plus jeune âge permet aux enfants d'établir des bases solides pour leur développement, et peut jouer un rôle déterminant pour leur vie future. Ces structures d'accueil (crèches, halte garderies...) offrent souvent aux parents un accompagnement psychosocial et un soutien à la parentalité.

Or, les enfants issus de familles défavorisées fréquentent peu ou pas les services d'accueil. Le manque de confiance des parents envers ces structures, des freins culturels, des soucis organisationnels et géographiques, le manque d'information sont des raisons souvent évoquées à cette non-fréquentation. Pouvoir atteindre ('se connecter avec') ces familles et créer avec elles une relation de confiance durable est indispensable.

Depuis ses débuts, le Fonds Bernard, Gonda et Emily Vergnes (<https://www.kbs-frb.be/fr/Newsroom/Stories/20200506AJ2>) soutient la création de places d'accueil de qualité pour les enfants de familles précarisées.

**Par cet appel à projets, le Fonds veut soutenir financièrement des structures d'accueil existantes qui souhaitent renforcer ou développer des actions visant à inviter des familles défavorisées à leur confier leur enfant et à mettre en place les conditions d'une fréquentation durable par ces familles. Un accompagnement professionnel sera fourni par la Fondation Roi Baudouin aux structures sélectionnées.**

### **Pour quels types de projets et avec quels objectifs ?**

Le Fonds est à la recherche de structures non commerciales solides, proposant un accueil de qualité et inclusif pour les tout petits de 0 à 3 ans, et qui souhaitent mettre en œuvre ou renforcer un projet concret pour aller à la rencontre (outreaching) des familles vulnérables qui n'en font pas usage. L'objectif est de créer, avec ces familles, une relation de confiance dans un environnement sûr, et de les sensibiliser à l'importance de la fréquentation régulière et durable d'une structure d'accueil par leur enfant. Le résultat final étant de remplir les places destinées à ces familles vulnérables mais qui restent actuellement inoccupées, ou d'augmenter la capacité d'accueil dans ce domaine.

## Pour quel soutien ?

### Un soutien financier et un renforcement des compétences en matière d'impact

- Les organisations sélectionnées bénéficieront, de la part du Fonds Bernard Gonda et Emily Vergnes, d'un **soutien de 50.000 euros maximum. Ce montant pourra être renouvelé annuellement pendant 3 ans après évaluation.** L'accueil concret et durable de nouveaux enfants issus de familles vulnérables sera le critère principal de l'évaluation annuelle.
- Les organisations sélectionnées bénéficieront, de la part de la Fondation Roi Baudouin, d'un **trajet d'accompagnement professionnel pour consolider leur projet et en maximiser l'impact sur les familles et les enfants.** Les aspects travaillés comprennent par exemple : préciser les objectifs du projet, aller à la rencontre et être à l'écoute des familles, affiner l'approche, définir et mesurer les impacts attendus, etc. Ce trajet sera obligatoire et composé d'ateliers collectifs et de coaching individuel.

### Qui peut introduire un projet ?

- L'appel s'adresse, en Belgique, à toutes les organisations non commerciales, ainsi qu'aux communes, aux CPAS qui mettent déjà en œuvre des initiatives d'accueil de la petite enfance (0-3 ans).
- Les organisations existent depuis 3 ans au moins, sont financièrement solides, et bénéficient d'un leadership et d'une gouvernance de qualité.

### Quels sont les critères de sélection ?

Un jury indépendant tiendra compte des critères de sélection suivants :

1. **Public cible** : le projet s'adresse à des familles vulnérables avec enfant(s) de 0 à 3 ans qui ne fréquentent aucune initiative d'accueil.
2. **Outreach/Connexion avec les familles vulnérables** : les porteurs de projet proposent une stratégie et une approche proactive pour atteindre les familles, pour les sensibiliser, les informer, et créer avec elles une relation de confiance durable, et ainsi garantir la fréquentation régulière de la structure d'accueil par leurs enfants. Ils répondent à leurs besoins, et offrent un cadre rassurant, respectueux, épanouissant et de qualité.
3. **Partenariats** : des partenariats permettant d'entrer en contact avec les familles vulnérables et de promouvoir l'accueil de leurs jeunes enfants, sont fortement encouragés. Il peut s'agir de maisons médicales, de services de santé et de logement, de services sociaux, de CPAS, d'associations de lutte contre la pauvreté ou de cohésion sociale, des agences locales pour l'emploi, des organismes de formation, des écoles..., toutes entités qui sont en contact avec les familles vulnérables, et offrent souvent des services répondant à leurs besoins.

4. **Résultats et impact** : le projet débouche sur des résultats concrets, visibles, durables, et mesurables : un certain nombre d'enfants, issus de famille défavorisées et ne fréquentant pas encore de structure d'accueil, devra être pris en charge de façon régulière par l'organisation.

Les porteurs de projets en tireront les enseignements sur le fonctionnement, les facteurs de succès et les barrières.

5. **La solidité et professionnalisme de la structure qui porte le projet** : la structure d'accueil est en place depuis au moins 3 ans, propose un accueil de qualité et inclusif, et prouvera sa solidité via des informations financières et de gouvernance précises. Les comptes de clôture pour l'année passée et le budget de l'année en cours seront à joindre au dossier de candidature, ainsi que le budget du projet.

### **Calendrier**

- Date limite d'introduction du dossier de candidature : *27 décembre 2021 à minuit*
- Annonce de la sélection : *1<sup>er</sup> mars 2022*

### **Renseignements complémentaires**

- Vous trouverez plus d'informations ainsi que le dossier de candidature numérique sur le site internet [www.kbs-frb.be](http://www.kbs-frb.be). Vous pouvez aussi appeler le numéro 02 500 45 55 en mentionnant la D5141280 ou envoyer un e-mail à [proj@kbs-frb.be](mailto:proj@kbs-frb.be)
- Pour des questions spécifiques, vous pouvez également vous adresser à Pascale Taminiaux, [taminiaux.p@kbs-frb.be](mailto:taminiaux.p@kbs-frb.be)